

DEMANDE(S) D'AUTORISATION D'USAGE(S) CONDITIONNEL(S)

Aux personnes intéressées

1. Le conseil de la Ville de Rimouski statuera sur des demandes d'autorisation d'usages conditionnels, lors de la séance ordinaire du **lundi 8 septembre 2025**, à compter de **19 h**, en la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 205, avenue de la Cathédrale, Rimouski. À cette date, tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes.
2. Une consultation écrite se tiendra également du **mercredi 20 août 2025** au **mardi 26 août 2025**. Tout intéressé peut participer à cette consultation en cliquant sur le [lien suivant](#).
2. Les demandes d'autorisation visées sont les suivantes :

113, rue du Rocher-Blanc

Nature et effet de l'usage conditionnel	Norme	Article / Grille / Tableau
Permettre l'ajout d'un logement additionnel à titre d'usage complémentaire à l'intérieur d'un immeuble d'habitation unifamiliale (H1).	Un seul logement est autorisé dans un immeuble d'habitation unifamiliale (H1).	Grille des usages et des normes H-1261 (R.V.R. 820-2014)

596, rue des Morilles

Nature et effet de l'usage conditionnel	Norme	Article / Grille / Tableau
Permettre l'ajout d'un logement additionnel à titre d'usage complémentaire à l'intérieur d'un immeuble d'habitation unifamiliale (H1).	Un seul logement est autorisé dans un immeuble d'habitation unifamiliale (H1).	Grille des usages et des normes H-621 (R.V.R. 820-2014)

4. Il est également possible de consulter les présentations des demandes d'autorisation en cliquant sur le [lien suivant](#).

Rimouski, 20 août 2025

(S) Julien Rochefort-Girard, avocat
Greffier